

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire DU
LOT 2**

*Avis d'appel d'offre ouvert N°263/22/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/CM du
24/05/2022*

Objet du dossier d'appel à concurrence :

Acquisition de boîtes de jonction, de boîtes
extrémité et connecteurs séparables au profit de la
SBEE (LOT 2)

Septembre 2023 

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel à concurrence n°263/22/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/CM du 24/05/2022 relatif à l'acquisition de boîtes de jonction, de boîtes extrémité et connecteurs séparables au profit de la SBEE

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert National

L'an Deux mil vingt-trois et le mardi 26 septembre à 10 heures, dans la salle 116 de la Direction Générale de la Société Béninoise d'Énergie Électrique sise à Ganhi, Rue, Avenue du Gouverneur Général PONTY, face Préfecture du Littoral, 01 BP 123 COTONOU, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des Offres (COÉ) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de services n° 0730/23/SBEE/DG/PRMP/DCMEDDSP/SPM du 20 septembre 2023,

Président : HOUAGA Nestor (PRMP SBEE)

Rapporteur : AHOKPONOU Charbel Giovanni, SPM

Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
DAF	Angèle KPOVESSOU	Membre	Néant
DT	ATCHA Elie	Membre	Néant

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 2	Intitulé : Acquisition de boîtes d'extrémité embrochable ou connecteur séparable
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National
Justification	Autorisation de la DNCMP
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV n°11-18/DNCMP/DC/2022 de la DNCMP du 05 avril 2022

Soumissionnaires	
<ul style="list-style-type: none"> - WTC - FIRST CHOICE - HAKEL POPELUX - VALKO SARL - ADIZZA BUSINESS SARL - HAVILA BDELLIUM ET FILS - HYDROLIGHT - MATHU BENIN 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
WTC	<p>Pour les connecteurs séparables en T réduit pour raccordement HTA des unités fonctionnelles étanche RM6 le soumissionnaire n'a pas indiqué le descriptif et la mise en œuvre du produit et les caractéristiques d'installation (Conditions obligatoires et éliminatoire). Aucune précision sur le poids et le volume approximatifs ne sont indiqués. La tenue arc interne n'est pas indiquée (éliminatoire) pages 116, 118 et 120 du DAO.</p>
FIRST CHOICE	<p>L'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse</p>
HAKEL POPELUX	<p>Le soumissionnaire HAKEL POPELUX n'a pas proposé dans son offre, une description technique du produit datée et signée par le soumissionnaire comme exigé au point 3 de l'Annexe A-1-2</p> <p>Le soumissionnaire HAKEL POPELUX a proposé dans son offre, en lieu et place du certificat APAVE ou équivalent, un certificat dénommé « Enclosure of Certificate Registration N° 12 100/104 40196 TMS » qui est totalement en anglais sans être accompagné de la traduction contrairement aux dispositions de l'IC 10.1 des Instructions aux Candidats</p> <p>Pour les connecteurs séparables en T réduit pour raccordement HTA des unités fonctionnelles étanche RM6 le soumissionnaire n'a pas indiqué le descriptif et la mise en œuvre du produit Les caractéristiques d'installation (Conditions obligatoires et éliminatoire).</p> <p>Les connecteurs séparables en T Cellplux CTS conviennent et pour les raccordements de tous câbles unipolaires à isolation synthétique (PE, XLPE, EPR) avec différents types de couches semi-conductrices (graphitée, extrudée, pelable ou non), différents types d'écrans (fils ou ruban) à des installations de distribution et des transformateurs pour</p>

	<p>une tension maximale du réseau de 36 kv sur des pièces fixes de type C selon EN 50180 et EN 50181 : Caractéristiques non applicable sur le réseau de la SBEE. Aucune précision sur le poids et le volume approximatifs ne sont indiqués. La tenue arc interne n'est pas indiquée (éliminatoire)</p>
VALKO SARL	<p>Le soumissionnaire VALKO SARL a proposé dans son offre, en lieu et place du certificat APAVE ou équivalent, un certificat dénommé « ELECTRICAL TESTING LABORATORY » qui est totalement en anglais sans être accompagné de la traduction contrairement aux dispositions de l'IC 10.1 des Instructions aux Candidats</p> <p>Pour les connecteurs séparable droit pour raccordement protection unité fonctionnelle étanche RM6 et pour les connecteurs séparables en T réduit pour raccordement HTA des unités fonctionnelles étanche RM6 :</p> <p>Les caractéristiques d'installations ne sont pas indiquées</p> <p>La tenue en arc interne n'est pas indiquée (éliminatoire)</p>
ADIZZA BUSINESS SARL	<p>Le soumissionnaire ADIZZA BUSINESS SARL n'a pas proposé dans son offre, un certificat APAVE ou équivalent comme exigé au point 3 de l'Annexe A-1-2</p> <p>La fiche produit signée par le fabricant est en anglais sans être accompagné de la traduction contrairement aux dispositions de l'IC 10.1 des Instructions aux Candidats</p> <p>Pour les connecteurs séparable droit pour raccordement protection unité fonctionnelle étanche RM6 et pour les connecteurs séparables en T réduit pour raccordement HTA des unités fonctionnelles étanche RM6 :</p> <p>Le conditionnement et les caractéristiques d'installations ne sont pas indiquées</p> <p>La tenue en arc interne n'est pas indiquée (éliminatoire)</p>
HAVILA BDELLIUM ET FILS	<p>Fiche technique du produit, délivrée par le fabricant non conforme. Les descriptifs de mise en œuvre du produit ainsi que les principaux constituants (câble, conditionnement, caractéristiques d'installation) ne sont pas indiqués dans la fiche technique du produit délivrée par le fabricant conformément aux spécifications exigées par le DAO : (Conditions obligatoires et éliminatoires) pages 116, 118 et 120 du DAO.</p>

	<p>A la lecture du manuel d'installation (contenu dans les fiches techniques de produit délivrée par le fabricant), du soumissionnaire il en ressort ce qui suit :</p> <p>Pour les connecteurs séparables en T réduit pour le raccordement HTA des unités fonctionnelles étanches RM6 et pour les connecteurs séparables droits pour le raccordement protection unité fonctionnel étanche RM6, le soumissionnaire a proposé le manuel d'installation en lieu et place d'une fiche technique du matériel (condition obligatoire et éliminatoire exigé par le DAO). En se fiant à ce manuel d'installation proposé, après relecture et analyse de la procédure de pose du matériel proposé croisé aux descriptions du produit signé par le soumissionnaire, nous avons constaté que le matériel ne comporte pas des prises d'écran et colliers inox. Donc il ne peut pas être utiliser sur les câbles à écran contrecollés que dispose la SBEE. De plus, ce manuel d'installation ne nous renseigne pas sur le type de câble (câble à écran contrecollé) qu'utilise la SBEE et exigé dans le DAO.</p>
MATHU BENIN	<p>Le soumissionnaire MATHU BENIN a fourni dans son offre, un certificat ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels en lieu et place d'un certificat APAVE ou équivalent du produit</p> <p>Le soumissionnaire MATHU BENIN n'a pas fourni une description technique du produit datée et signée par le soumissionnaire comme exigé au point 3 de l'Annexe A-1-2</p> <p>Le soumissionnaire a proposé une description intégrale du produit signée par le fabricant en guise de fiches techniques.</p> <p>L'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse</p>
Attributaire	
Nom	HYDROLIGHT
Montant proposé	156 350 000 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	156 350 000 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de boîtes d'extrémité embrochable ou connecteur séparable
Prix	156 350 000 FCFA TTC
Délai d'exécution	Cinq (05) mois

Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant


Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Lots	Attributaire	Montant
Lot 2 : Acquisition de boîtes d'extrémité embrochable ou connecteur séparable	HYDROLIGHT	156 350 000 FCFA TTC
TOTAL		156 350 000 FCFA TTC


Le Président a clôturé la séance à 11h heures

Fait à Cotonou le 26 septembre 2023


Le Président


Nestor HOBAGA

Le Rapporteur


AMOKPONOU Charbel
SPTI/PALTP

Les membres

 Arsène
Arsène
OSATR

Angèle KROVESSOU
Rpte / DAF